

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2014

Présents : Jean-Paul BERNASCONI, Alain DURAFFOURG, Bernard ABEL, Christian CHARGE, Kéziban KUTSAL, Muriel ROUX, Sandrine DUTOIT, Didier BONDIVENA, Olivier TONIUTTI, Christine MILLET, Emmanuelle DUBOIS et Dominique TEIL

Absents : Murielle PELLEIN et Bénédicte IBLER

Secrétaire de séance : Christian CHARGE
Début de la séance : 19h

Le compte rendu du conseil municipal du 31 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Urbanisme – révision du POS en PLU

Arrêté

Monsieur le Maire accueille Maï-Lys Regad, Technicienne du bureau d'études Jura Habitat, en charge de l'élaboration du nouveau document d'urbanisme. Elle présente d'abord au Conseil Municipal le bilan de la concertation mise en place depuis 2010. Celui-ci est très satisfaisant, dans la mesure où la collectivité a largement communiqué sur le projet auprès de sa population, au travers des deux plaquettes d'information diffusées à tous les habitants, des panneaux d'affichage mis en place dans le hall d'accueil de la Mairie, des deux réunions publiques conjointes organisées l'une sur Lavans, l'autre sur Pratz, des articles parus sur le bulletin communal, enfin sur la page consacrée au PLU insérée sur le site internet de la commune et mise à jour régulièrement.

Elle présente ensuite le projet définitif de PLU, les grandes orientations d'aménagements, les zonages et les règlements correspondants.

Après discussions et questions des conseillers, le projet est arrêté, à l'unanimité des présents. Monsieur le Maire remercie le cabinet Jura Habitat pour le travail réalisé. Il précise que le document va être transmis aux personnes publiques associées qui auront trois mois pour émettre un avis sur le projet arrêté. Viendra ensuite l'enquête publique qui se déroulera sur un mois et au cours de laquelle la population pourra solliciter le commissaire-enquêteur et émettre un avis sur le projet.

Finances

Orientations budgétaires

Monsieur le Maire détaille les orientations budgétaires de l'exercice 2014. Un effort financier conséquent sera réalisé cette année sur les travaux ONF, particulièrement sur le marquage parcellaire. En effet, la forêt soumise de Pratz accuse un certain retard dans l'identification des limites parcellaires qu'il est nécessaire d'améliorer afin de sécuriser l'exploitation et la commercialisation des bois, très prometteuses en 2015.

Monsieur le Maire aborde l'ensemble des projets qu'il planifie sur la mandature.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle que la réunion de présentation du projet chapelle à la DRAC de Franche-Comté aura lieu mercredi 26 février, en présence du PNR, de la Communauté de Communes et de l'Architecte des Bâtiments de France.

- Un dossier de demande de subvention va être déposé très prochainement par la commune auprès de la Chambre d'Agriculture et du Commissariat de Massif pour réaliser un second passage canadien sur la route forestière des Louvières.

Fin de la séance : 21h

Christian CHARGE